

# Agrément d'exploitation sur la qualité de l'air – Catégorie 1 délivré en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'air

*Le processus d'examen d'une durée de 180 jours débutera le 14 septembre 2023. Il portera sur la scierie de J. D. Irving, Limited à Chipman, Nouveau-Brunswick.*

*Les commentaires reçus avant le 26 octobre 2023 seront inclus dans le sommaire provisoire qui sera disponible à mi-chemin de la période de commentaires. La période de commentaires d'une durée de 120 jours débutera le 14 septembre 2023 et prendra fin le 14 janvier 2024.*

Pour savoir comment obtenir de la documentation ou comment faire et transmettre des commentaires, vous pouvez communiquer avec :

- *Tristan Blair-Hicks Tao, Ingénieure des agréments, Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, C.P. 6000, Place Marysville, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1, Téléphone : 506-453-7945, Courriel : [Tristan.Blair.Hicks@gnb.ca](mailto:Tristan.Blair.Hicks@gnb.ca)*
- *Tout bureau régional de l'Environnement ou en accédant au site Web sur l'Internet à [www.gnb.ca/environnement](http://www.gnb.ca/environnement)*

*On peut également soumettre toute information concernant les aspects techniques du présent agrément, l'installation, et son exploitation à:*

- *Eric Roy, J. D. Irving, Limited, scierie Chipman, C.P. 70, route 10, Chipman (Nouveau-Brunswick) E3V 1S9, Téléphone : (506) 632-7777, Courriel : [Roy.Eric@jdirving.com](mailto:Roy.Eric@jdirving.com)*

